



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LES ETAPES DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE 2026

CANDIDATS éligibles France VAE

CAP au BTS

Décret n°2023-1275 du 27 décembre 2023
Pour les **certifications professionnelles du Ministère de l'Education nationale**
(Loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022)
Voir la liste des diplômes visés sur <https://vae.gouv.fr/>

(Ce document pourra être révisé selon les dispositions législatives)

Adresse du GIP FCIP : 4, rue du Père Delawarde Desrochers
97234 FORT DE FRANCE
Tél. : 0596 64 83 83

Horaires d'ouverture au pôle VAE :
Lundi, mardi, jeudi : 8h30/ 12h30 – 14h00/16h00
Mercredi, vendredi : 8h30/12h30
Email : dava@ac-martinique.fr

N°	ETAPES	PLANNING / LIEUX	OBSERVATIONS
1	S'inscrire sur le site : https://vae.gouv.fr/ Et/ou choisir son Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) qui aura pour mission d'effectuer votre étude de faisabilité, la mise en œuvre et le suivi de votre parcours de VAE	Sur le site – Toute l'année	Vous devrez vous munir de votre identité numérique FranceConnect en cours de validité
2	Réaliser votre étude de faisabilité pour clarifier votre projet et construire votre parcours VAE vers la certification professionnelle qui est en lien avec l'expérience que vous souhaitez faire valider	Sur rendez-vous avec votre AAP	Cette étape fait partie de la demande de recevabilité. Selon le résultat, de votre étude de faisabilité, votre AAP ou vous-même, enverrez votre dossier de demande de recevabilité au certificateur
3	Résultat de la demande de Recevabilité	Réponse transmise sur : => votre espace https://vae.gouv.fr/ => par courrier à votre attention => par mail à l'attention de votre AAP, (avec votre autorisation préalable)	La décision de recevabilité est valable pendant 3 ans ou jusqu'à disparition de la certification professionnelle si elle se produit avant les trois ans. Passé ce délai, vous devez renouveler votre demande ou solliciter la prolongation de votre recevabilité (1 an maximum) si la certification professionnelle n'a pas changé.
4	Ouverture de votre espace personnalisé par le DAVA (<i>Dispositif Académique de Validation des Acquis</i>) de l'académie de Martinique sur https://vae.education.gouv.fr	Dès la décision de recevabilité favorable	Pour vous permettre d'y déposer votre livret d'expériences selon le calendrier indiqué en ligne 7 Avant le dépôt du livret d'expériences, des frais de certification seront demandés à votre AAP ou à vous-même si vous êtes un candidat en autonomie.
5	Renseignez votre dossier de validation	Sur rendez-vous avec votre AAP ou en autonomie	L'accompagnement par votre AAP , pour renseigner votre dossier de validation (livret 2), n'est pas obligatoire mais recommandé.
6	6-1 Inscription à l'examen sur cyclades Suivez bien les indications données par le rectorat sur le site académique : https://www.ac-martinique.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae-121790	Tous les diplômes : CAP au BTS Du 07 septembre 2026 au 15 septembre 2026 (2ème session 2026) Ou Du 07 janvier 2027 au 15 janvier 2027 (1ère session 2027)	En suivant les indications données par le communiqué du rectorat Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour l'inscription.
	6-2- Dépôt dossier de validation France VAE Votre AAP ou vous-même (candidats en autonomie) téléversez votre dossier de validation sur votre espace personnel France VAE : https://vae.gouv.fr accompagné de votre confirmation d'inscription à l'examen (Voir étape 6) rubrique « Dossier de validation » et du courrier de recevabilité .		Le dossier d'expériences (livret 2) en format PDF doit être accompagné de ses annexes et de la confirmation d'inscription à l'examen signée Attention : tous les documents rassemblés dans 1 seul document PDF pour téléverser Tout dossier incomplet ou non-remis annulera l'inscription. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour le dépôt du livret 2 N'hésitez pas à vous faire accompagner par votre AAP
7	Entretien avec le jury	Dates et lieu indiqués sur la convocation adressée par les services du rectorat DEC : CAP au BTS : Octobre/novembre 2026 - 2ème session 2026 CAP au BTS : Février/mars 2027 – 1ère session 2027)	La convocation et la pièce d'identité sont obligatoires pour le passage devant le jury Ces dates ne concernent que les jurys de la Martinique. Pour les jurys hors académie, Veuillez-vous référer à votre convocation.
8	Résultat du jury de VAE	Résultat transmis au candidat par les services de la division des examens et concours du rectorat.	Votre AAP vous recevra en entretien conseil « Post jury » pour analyser vos résultats et pour votre suite de parcours, s'il y a lieu.